



Communiqué de presse

L'URPS s'associe avec TOHA pour accompagner les kinésithérapeutes dans les protocoles de coopération et l'accès direct aux soins !

Orléans, le 17 juin 2025

La loi RIST du 19 mai 2023 permet aux kinésithérapeutes exerçant dans certaines structures, notamment les Équipes de soins primaires (ESP) et les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) d'exercer en accès direct, c'est-à-dire sans ordonnance médicale. Depuis la parution de <u>l'arrêté du 6 juin 2025 relatif à l'expérimentation permettant aux masseurs-kinésithérapeutes regroupés au sein d'une communauté professionnelle de santé d'exercer leur art sans prescription médicale</u>, cet accès direct est également possible dans certains départements d'expérimentation, dont le Loiret, si le professionnel est membre d'une CPTS.

Conformément au <u>décret n°2024-618 du 27 juin 2024</u>, l'Agence Régionale de Santé (ARS) est garante du suivi des indicateurs liés à ce nouveau mode de prise en charge qu'est l'accès direct. Dans ce cadre, l'Union Régionale des Professionnels de Santé des Kinésithérapeutes Libéraux du Centre-Val de Loire (URPS MKL CVL) a travaillé en collaboration avec l'ARS pour proposer une solution informatique facilitant ce suivi tout en facilitant la partie administrative du côté du professionnel de santé.

L'URPS MKL CVL, représentant les plus de 1 900 kinésithérapeutes libéraux de la région et ayant notamment pour missions de participer à l'organisation des soins sur le territoire et à la coordination de l'exercice des professionnels de santé, a sélectionné TOHA pour développer cette solution informatique à la suite d'un appel à projet.

TOHA a été choisi au cours d'un processus centré sur les besoins des kinésithérapeutes libéraux de la région :

- Début 2024 : rédaction par les élus de l'URPS de l'appel à projet "Création d'une Solution Informatique pour le Déploiement des Protocoles de Coopération en Région Centre Val de Loire" et du cahier des charges ;
- De mars jusqu'au 31 mai 2024 : diffusion de l'appel à projets largement, et directement par mail à 15 solutions logiciels métiers différents (12 éditeurs de logiciels).
 - o A l'issu de cette période, quatre éditeurs de logiciels ont proposé leur candidature
- ➤ Juin 2024 : Présentation des quatre dossiers à un groupe de futurs utilisateurs et d'experts e-santé, puis présentation des 4 dossiers anonymisés aux élus lors de l'AG de l'URPS MKL CVL.
 - Le choix des élus s'est porté sur TOHA qui s'est distingué par la performance de son outil d'aide à la décision et son potentiel d'innovation.

Depuis novembre 2024, le premier module de TOHA, dédié au reporting des données, est opérationnel. Ce module permet aux professionnels de suivre et d'analyser leurs activités de manière plus efficace, renforçant ainsi la prise de décision et la gestion des informations, et de remonter les données afin d'évaluer l'usage de l'accès direct en région.

Cette association avec TOHA a pour objectif de sécuriser les pratiques en accès direct, en fournissant aux kinés des outils concrets et faciles à utiliser, tout en étant inter-opérables (avec les outils tels que ProSanté Connect, Mailiz, le Dossier Médical Partagé), et de monitorer la région avec des données terrain fiables. L'URPS MKL CVL souhaite évaluer l'impact et orienter les stratégies régionales, et accompagner les kinésithérapeutes dans cette transition, en renforçant leur confiance et en valorisant leur expertise.

L'URPS MKL CVL a lancé récemment son kit « Accès Direct » qui vise à accompagner les kinés dans ce nouvel exercice de leur pratique, proposant différents éléments, dont un an d'abonnement au logiciel TOHA pour tout kinésithérapeute en structure éligible à l'accès direct.





Pour en savoir plus sur les deux structures :

URPS MKL Centre-Val de Loire TOHA

Son site Internet Son site internet

Sa page spécifique pour l'accès direct Sa chaîne Youtube de vidéos tutoriels

Youtube | LinkedIn | Facebook | Instagram : @urpsmkl.centrevaldeloire Youtube | LinkedIn | Facebook | Instagram : @toha.care

Pour nous contacter:

URPS MKL Centre-Val de Loire TOHA

Morgan Colas, Président Matthieu Bremond 06 31 99 43 88 0670144111

presidence@urpsmkl-centrevaldeloire.fr

matthieu.bremond@toha.care

Laurie Gillet, Cheffe de projet 06 86 25 54 14

contact@urpsmkl-centrevaldeloire.fr